

## 4.4 Tableau 2025 des vaccinations pour les populations spécifiques

### 4.4.1 Tableau 2025 des vaccinations en milieu professionnel\*

SANTÉ	D T P	Coque-luche	Grippe	Covid-19	Hépatite A	Hépatite B	Leptospirose	Rage	ROR	Varicelle	FJ	IIM
Étudiants des professions médicales, paramédicales ou pharmaceutiques assistant dentaire	Obl	Rec	Rec	Rec		Obl						
Professionnels des établissements ou organismes de prévention et /ou de soins (liste selon arrêté du 15 mars 1991) dont les services communaux d'hygiène et de santé et les entreprises de transports sanitaires	Obl	Rec	Rec	Rec		Obl (si exposés)			Rec y compris si nés avant 1980, sans ATCD	Rec sans ATCD, séronégatif		
Professionnels libéraux n'exerçant pas en établissements ou organismes de prévention et/ou de soins	Rec	Rec	Rec	Rec		Rec (si exposés)						
Personnels des laboratoires d'analyses médicales exposés aux risques de contamination : manipulant du matériel contaminé ou susceptible de l'être	Obl					Obl (si exposés)	Rec (si exposés)					
Personnel de laboratoire exposé au virus de la fièvre jaune	Obl					Obl (si exposés)					Rec*	
Personnel de laboratoire de recherche travaillant sur le méningocoque												Rec

<sup>1</sup> Le décret suspendant l'obligation de vaccination par le BCG pour les professionnels qui y étaient antérieurement soumis a été publié le 1er mars 2019. Depuis cette date, la vaccination par le BCG n'est plus exigée lors de la formation ou de l'embauche de ces personnes. Toutefois, il appartiendra aux médecins du travail d'évaluer ce risque et de proposer, le cas échéant, une vaccination par le vaccin antituberculeux BCG.

<sup>2</sup> Le décret n°2020-28 du 14 janvier 2020 suspendant l'obligation de vaccination contre la fièvre typhoïde des personnes exerçant une activité professionnelle dans un laboratoire de biologie médicale est entré en vigueur le 1er mars 2020. La vaccination contre la fièvre typhoïde n'est dès lors plus exigée pour ces personnes.

\* Une seconde dose est recommandée 10 ans après la primovaccination en Guyane, pour les personnels de laboratoire susceptibles d'être exposés au virus de la fièvre jaune.

**Obl** = obligatoire    **Rec** = recommandé    **Exposés** = exposés à un risque professionnel évalué par médecin du travail    **ATCD** = antécédents    **FJ** = Fièvre jaune

**IIM** = Infection invasive à méningocoque    **ROR** = Rougeole, Oreillons, Rubéole    **D T P** = Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite

#### 4.4.1 Tableau 2025 des vaccinations en milieu professionnel (Suite)

SECOURS/SERVICES FUNERAIRES	D T P	Coque-luche	Grippe	Covid-19	Hépatite A	Hépatite B	Leptospirose	Rage	ROR	Varicelle	FJ	IIM
Personnels des services de secours et d'incendie (SDIS)	Obl		Rec	Rec		Obl (si exposés)						
Secouristes	Rec		Rec	Rec		Rec (si exposés)						
Personnels des entreprises de pompes funèbres, des entreprises de transports de corps avant mise en bière	Rec					Rec (si exposés)						
Personnels des entreprises de pompes funèbres, des entreprises de transports de corps avant mise en bière, en lien avec des établissements de prévention ou de soins	Obl					Obl (si exposés)						
Thanatopracteurs	Rec					Obl						

**Obl** = obligatoire

**Rec** = recommandé

**Exposés** = exposés à un risque professionnel évalué par médecin du travail

**ATCD** = antécédents

**FJ** = Fièvre jaune

**IIM** = Infection invasive à méningocoque

**ROR** = Rougeole, Oreillons, Rubéole

**D T P** = Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite

#### 4.4.1 Tableau 2025 des vaccinations en milieu professionnel (Suite)

SOCIAL ET MEDICO SOCIAL	D T P	Coqueluche	Grippe	Covid-19	Hépatite A	Hépatite B	Leptospirose	Rage	ROR	Varicelle	FJ	IIM
Personnels des établissements et services pour l'enfance et la jeunesse handicapées	Obl		Rec	Rec	Rec	Obl (si exposés)			Rec (y compris si nés avant 1980, sans ATCD)	Rec (sans ATCD, séronégatif) (petite enfance)		
Personnels des établissements et services d'hébergement pour adultes handicapés	Obl		Rec	Rec	Rec	Obl (si exposés)						
Personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées	Obl	Rec	Rec	Rec		Obl (si exposés)						
Personnels des services sanitaires de maintien à domicile pour personnes âgées	Obl		Rec	Rec		Obl (si exposés)						
Personnels des services d'aide à domicile (SAAD)			Rec	Rec								
Aides à domicile via CESU (particuliers employeurs)			Rec	Rec								
Personnels des établissements de garde d'enfants d'âge pré-scolaire (crèches, halte-garderie)	Obl	Rec			Rec	Obl (si exposés)			Rec (y compris si nés avant 1980, sans ATCD)	Rec (sans ATCD, séronégatif)		
Assistants maternels	Rec	Rec			Rec							
Personnels des établissements et services sociaux concourant à la protection de l'enfance (dont les pouponnières)	Obl	Rec (petite enfance)			Rec (petite enfance)	Obl (si exposés)			Rec (y compris si nés avant 1980, sans ATCD) (petite enfance)	Rec (sans ATCD, séronégatif (petite enfance)		
Personnels des établissements, services ou centres sociaux et personnes inscrites dans les établissements préparant aux professions à caractère social	Rec											
<b>EDUCATION NATIONALE</b>												
Personnels au contact des enfants	Rec								Rec			

**Obl** = obligatoire    **Rec** = recommandé

**Exposés** = exposés à un risque professionnel évalué par médecin du travail

**ATCD** = antécédents

**FJ** = Fièvre jaune

**IIM** = Infection invasive à méningocoque

**ROR** = Rougeole, Oreillons, Rubéole

**D T P** = Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite

#### 4.4.1 Tableau 2025 des vaccinations en milieu professionnel (Suite)

SERVICES AUX PARTICULIERS	D T P	Coqueluche	Grippe	Covid-19	Hépatite A	Hépatite B	Leptospirose	Rage	ROR	Varicelle	FJ	IIM
Personnels des blanchisseries	Rec					Rec (si exposés)						
Personnels des blanchisseries, en lien avec des établissements de prévention ou de soins	Obl					Obl (si exposés)						
Personnels impliqués dans la préparation alimentaire en restauration collective	Rec					Rec						
Tatoueurs	Rec					Rec (si exposés)						
<b>ASSAINISSEMENT ENVIRONNEMENT</b>												
Personnels de traitement des eaux usées (dont stations d'épuration)	Rec					Rec						
Égoutiers	Rec					Rec		Rec (si exposés)				
Éboueurs	Rec					Rec (si exposés)						
<b>TOURISME ET TRANSPORT</b>												
Personnels navigants des bateaux de croisière et des avions	Rec					Rec						
Personnels de l'industrie des voyages accompagnant des groupes de voyageurs (guides)	Rec					Rec						

**Obl** = obligatoire

**Rec** = recommandé

**Exposés** = exposés à un risque professionnel évalué par médecin du travail

**ATCD** = antécédents **FJ** = Fièvre jaune

**IIM** = Infection invasive à méningocoque

**ROR** = Rougeole, Oreillons, Rubéole

**D T P** = Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite

#### 4.4.1 Tableau 2025 des vaccinations en milieu professionnel (Suite)

	D T P	Coque-luche	Grippe	Covid-19	Hépatite A	Hépatite B	Leptospirose	Rage	ROR	Varicelle	FJ	IIM
<strong>POLICE ET ADMINISTRATION PENITENTIAIRE</strong>												
Policiers	Rec						Rec (si exposés)					
Personnels des établissements pénitentiaires (gardiens de prison)	Rec						Rec (si exposés)					
<strong>AGRICULTURE, EAUX, FORETS ET PECHE, DONT SERVICES VETERINAIRES</strong>												
Personnels des services vétérinaires	Rec							Rec				
Personnels manipulant du matériel pouvant être contaminé par le virus rabique : équarrisseurs, personnels des fourrières, naturalistes, taxidermistes, gardes-chasse, gardes forestiers, personnels des abattoirs. (cf. chap 2.14)		Rec							Rec			
Personnes exerçant une activité professionnelle dans les cadres suivants (cf. chap 2.9) :												
Curage et/ou entretien de canaux, étangs, lacs, rivières, voies navigables, berges ;												
Activités liées à la pisciculture en eaux douces ;		Rec								Rec (si exposés)		
Certaines activités spécifiques en eaux douces pratiquées par les pêcheurs professionnels, plongeurs professionnels, gardes- pêche ;												
Certaines activités spécifiques aux COM-ROM												
Professionnels exposés aux virus influenza porcins et aviaires (cf. chap 2.5)			Rec									

\*Les obligations et recommandations vaccinales des professionnels sont susceptibles d'évoluer. Les professionnels seront informés de la mise en œuvre lorsque les textes législatifs et réglementaires seront publiés.

**Obl** = obligatoire    **Rec** = recommandé

**Exposés** = exposés à un risque professionnel évalué par médecin du travail

**ATCD** = antécédents

**FJ** = Fièvre jaune

**IIM** = Infection invasive à méningocoque

**ROR** = Rougeole, Oreillons, Rubéole

**D T P** = Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite